



Le Longichampain

édition estivale 2014

EDITO du maire...

Mesdames, Messieurs,

Cher(e)s ami(e)s,

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse **mes sincères remerciements** pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales du dimanche 30 mars 2014.

En votant lors du scrutin, vous nous avez témoigné, de la meilleure façon qui soit, tout l'intérêt que vous portez à la vie locale et je tenais à le souligner.

Je voudrais aussi remercier les membres de l'équipe municipale, d'ores et déjà dans l'action, et dont l'implication sera à la hauteur de la tâche qui est la nôtre.

C'est avec une profonde émotion et un mélange de fierté et d'humilité que je reçois le mandat que vous venez de me confier.

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau numéro de notre « Longichampain ». Il me permettra de vous tenir informé. Dans cet édito, je vous transmets nos premières décisions prises.

Je m'étais engagé à **baissier les impôts** de 10% et d'appliquer une **baisse de la tarification de la cantine**. Ces deux engagements sont réalisés, et permettent de distribuer du pouvoir d'achat aux Longichampains.

En privilégiant le fond de la réforme des rythmes scolaires, avec nos collègues élus de Morgny, les personnels du SIVOS, le corps enseignant et les parents d'élèves, nous avons validé **la mise en œuvre des rythmes éducatifs** à la rentrée de septembre 2014.

Je tiens à remercier ici les présents qui ont contribué par la qualité des échanges à développer un dispositif d'animation cohérent après l'école.

Les deux mois, qui se sont écoulés depuis notre élection ont aussi été employés à **constituer** nos commissions municipales. De plus, nous avons **élu** les représentants de la commune à la Communauté de Communes d'Etrépany, dans les différents syndicats locaux tels que sont : le SYGOM (*syndicat de gestion des ordures ménagères*), le SIEGE (*syndicat intercommunal d'électricité et de gaz de l'Eure*), ou le Syndicat de l'Eau.

Ainsi, Longchamps est largement représenté dans ces différents organismes indispensables au bon fonctionnement de notre commune. Gageons que ces représentations nous permettent de participer activement au fonctionnement de ces instances dans le but de mieux faire connaître Longchamps et de favoriser son développement maîtrisé.

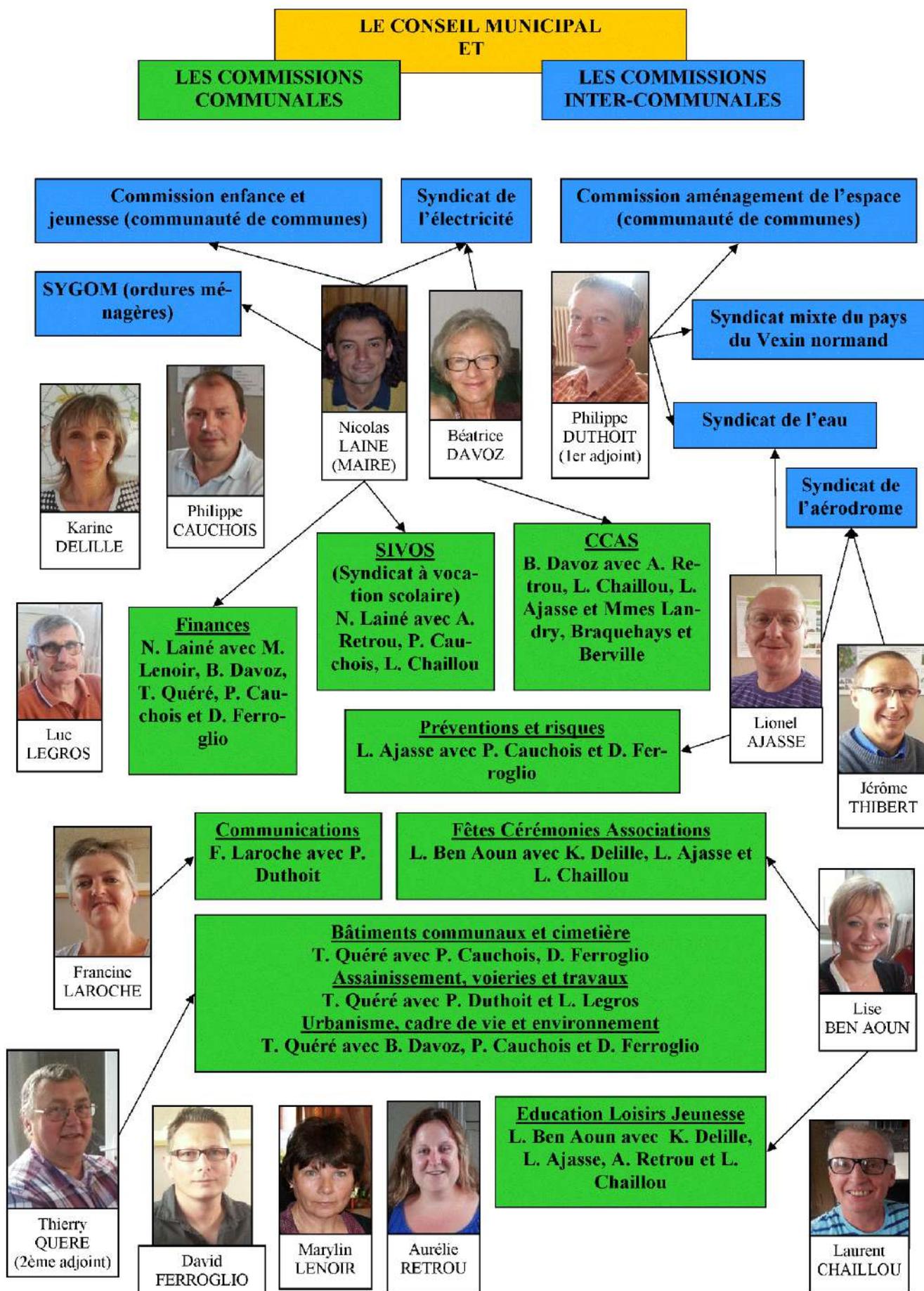
Pour terminer, il ne me reste qu'à vous souhaiter un très bel été.

Je reste à votre écoute et à votre entière disposition.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Avec ma sympathie.

Nicolas LAINE
Maire.



Actualités municipales

Le plan local d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) remplace, depuis le 1er avril 2001, le Plan d'Occupation des Sols (POS). Le PLU est un document d'urbanisme réglementaire qui décrit, pour chaque secteur de la commune la destination et la constructibilité des sols.

Aujourd'hui, l'instruction de notre PLU est terminée.

Par contre, la Loi ALUR ou loi Duflo a été votée au mois de mars. C'est la Loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové. Elle a pour objectif de réduire le coût du logement pour les locataires, de développer l'offre de logements locatifs et de réformer la gestion des copropriétés.

La loi Alur engendre des changements importants dans le code de l'urbanisme. Notre PLU doit s'adapter. Par exemple, de manière générale, la fixation par le règlement du PLU, d'une **superficie minimale des terrains à construire** est supprimée. Cette fixation de la taille minimale des terrains a été identifiée comme un frein à la densification, mais également à la mixité sociale.

La réforme scolaire

Toute réforme liée à l'éducation et à la scolarité ne peut s'envisager sans une très large adhésion. C'est pourquoi, nous avons opté pour une concertation très ouverte. Elle s'est structurée autour de l'équipe municipale et un projet partagé avec les parents d'élèves, enseignants, personnels a vu le jour et sera mis en place pour la rentrée 2014.

Nous souhaitons effectivement que la réforme des rythmes scolaires s'intègre dans une réflexion plus globale autour d'un projet éducatif pour la commune. Il s'agit de construire une politique éducative efficace qui réaffirme nos valeurs, celles de la réussite et de l'égalité des chances. Une Politique Jeunesse viendra compléter cette vision.

Elagage

Un nouvel arrêté concernant l'élagage est en vigueur sur la commune. Les devoirs de chacun y sont rappelés conformément au code civil.

Extrait des articles 671 et 672 du Code Civil

« Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations. Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur. »

Cet arrêté municipal du 4 juillet 2014, qui comporte 10 Articles, est consultable en mairie, aux heures d'ouverture.

Que s'est-il passé à Longchamps ?

A l'école

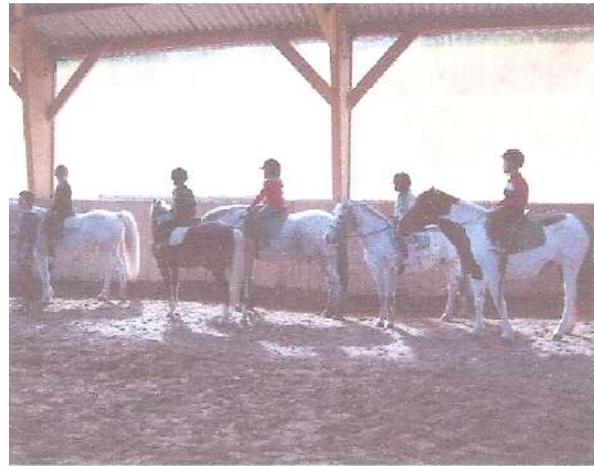
Comme chacun d'entre nous le sait, l'école est riche d'activités de découverte, d'évènements, d'expériences, ... mais nous n'en avons pas toujours connaissance.

Aussi sommes-nous allés rencontrer l'équipe.

Nous remercions tous les élèves de toutes les classes ainsi que leurs enseignantes qui ont bien volontiers accepté de nous faire découvrir et partager une infime partie de leur travail...

Le poney club de Puchay

Jeudi 17 avril 2014, les élèves des classes de Cp et CE1 sont allés au poney club de Puchay. Ils ont participé à des activités découvertes : voltige, dressage, pansage,...



Les châteaux des Andelys et Gaillon

Visites des châteaux (Gaillard et Gaillon)

ÉLÈVES CM2/CM1

Gaillard

Nous avons du marcher longtemps
(les chemins étaient étroits)

Le château Gaillard était plutôt en ruine mais très grand et très historique. Nous avons dessiné le château Gaillard, et avons fait un concours de dessins. Nous avons assisté à une visite guidée, ils ont construit le château pendant 2 ans sous le règne de Richard Cœur de Lion. Richard Cœur de Lion est mort pour sauver son grand château.

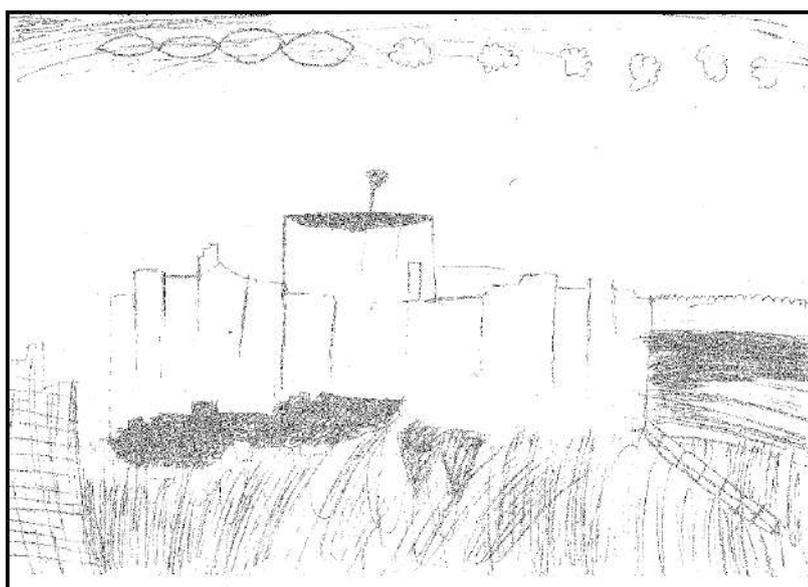
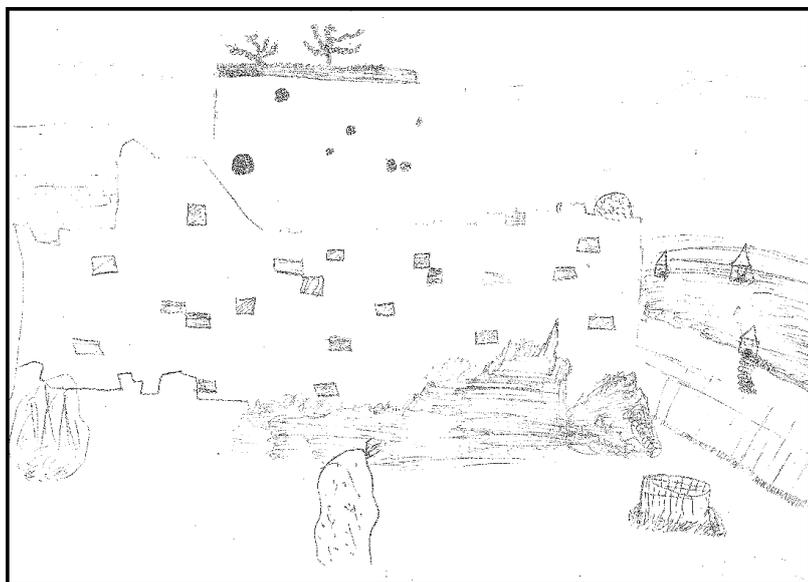
Gaillon

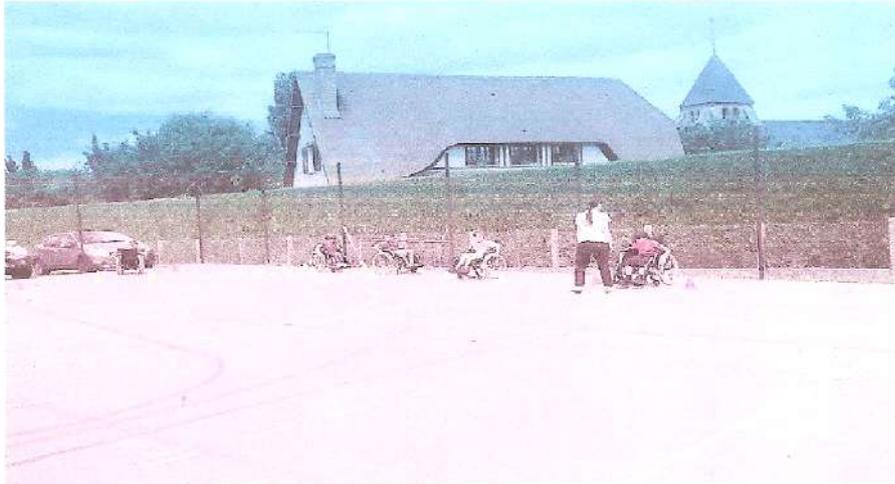
Le château de Gaillon comportait une grande fontaine de 5 mètres de longueur et de largeur, 7 mètres de hauteur. Nous avons vu une maquette qui évoquait le château entier, la maquette a mis 4 ans à se construire. De la terrasse nous avons vu les anciens jardins et les passages à la française. Nous avons vu la cuisine de la prison ainsi que le cellier, il faisait frais.

En tout cas tout était bien !!!!!!

Concours de dessins

A la suite de leurs visites, les élèves ont réalisé un concours de dessins. Ils ont choisi les 3 meilleures réalisations. Tous les élèves peuvent être félicités pour leur travail. Merci à eux et à leur enseignante pour avoir participé à l'élaboration de cet article.





L'association Handicap' Eure est venue dans notre école pour nous montrer que des handicapés physiques ou mentaux pouvaient faire des choses extraordinaires. Nous avons rencontré des personnes handicapées qui faisaient du sport à un haut niveau. Vendredi 20 juin, nous avons fait du basket en fauteuil roulant et des parcours. Ça nous a beaucoup plu. Ça a l'air facile sur un terrain, mais dès qu'il y a de l'herbe ou un trottoir, tout devient compliqué !
des élèves de cycle III. (CCE2, CM1, CM2)

Le comité des fêtes

Succès indéniable pour l'équipe du Comité des fêtes en ce début d'année. Lors des deux soirées loto organisées (le 22 février et le 26 avril), deux cents personnes se sont déplacées à chaque fois. Le plaisir du jeu, les lots attrayants, la convivialité, l'accueil chaleureux et sympathique de l'équipe ont permis aux nombreux joueurs de passer d'agréables moments dans la bonne humeur et de repartir, pour certains, les bras chargés.

Succès renouvelé le 7 juin : de nombreuses familles sont venues célébrer la fête des mères et des pères. Chaque maman présente a pu recevoir un assortiment de produits de soin du corps, tandis que chaque papa repartait avec un coffret de vin à déguster avec modération, bien sûr. Un pot de l'amitié concluait ce joyeux rassemblement.

Le comité vous attend nombreux aux autres animations prévues pour la fin de l'année telles que la foire à tout le 24 août (route de Mainneville) et un projet de repas le 25 Octobre.

Les manifestations communales

Pâques

Cette année encore, une soixantaine d'enfants (de 1 à 11 ans) a pu profiter de l'organisation de la chasse aux œufs. En effet, dimanche 20 avril, petits et grands, séparés en deux groupes afin de ne pas léser les plus jeunes, sont partis à la recherche de friandises chocolatées. Et même si le temps ensoleillé n'était pas au rendez-vous, la pluie s'est soudain calmée et les enfants ont pu partir à la quête des œufs en chocolat. Les rires et les sourires ont ensoleillé cette matinée. Un pot de l'amitié a clôturé cet agréable moment de convivialité.



Le 8 mai

Ce 8 mai 2014, Nicolas LAINE, maire de Longchamps, a présidé solennellement la cérémonie de commémoration du 8 mai organisée sur la place de l'Eglise.

Etaients présents des représentants d'association d'anciens combattants, le porte drapeau, les membres du conseil municipal, et une trentaine d'habitants de la commune.

Tous ont rendu honneurs aux vainqueurs et victimes de la Seconde guerre mondiale. Cette cérémonie a rassemblé toutes les générations.

Elle s'est achevée par l'hymne national ainsi que le chant des partisans.

Fête des voisins musicale

C'est une manifestation des plus originales que proposait notre municipalité le 20 juin dernier. Près de 140 habitants se sont retrouvés autour d'un mélange de Fête des voisins et d'une Fête de la musique à la salle des fêtes. Ils ont partagé boissons et nourriture en écoutant les musiciens présents pour l'événement. Une agréable soirée qui devrait, à n'en pas douter, être reconduite l'année prochaine.....

Fête de Longchamps : les 10 & 12 juillet derniers.

Jeudi et samedi, à Longchamps, c'était la fête de la commune, avec une après-midi « Lecture en plein air », organisée conjointement avec la bibliothèque de la communauté de communes d'Etrépagny, et une après-midi sportive proposée aux amateurs, le samedi, sur le complexe dit « Etienne de Longchamps ».



Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maîtres ! La bibliothèque intercommunale installée dans la salle des fêtes de la commune a accueilli une trentaine de personnes : enfants, parents, grands-parents...autour des Livres et de la Lecture.

Les jeunes vacanciers ont particulièrement apprécié de se retrouver entre copains dans un contexte différent de l'école, pour dévorer les BD et autres mangas mis à leur disposition.

Les présents ont reçu la visite du sénateur, Monsieur Ladislas Poniatowski, venu échanger avec eux.

La municipalité tient à remercier Madame Lefèvre (directrice de la bibliothèque) et son équipe pour leur investissement, et leur disponibilité.



Le samedi suivant, la municipalité organisait à partir de 14h, une après-midi sportive. En effet, une cinquantaine de personnes s'est retrouvée autour d'un tournoi de futsal et d'un tournoi de pétanque.



En parallèle, une animation tir à l'arc était organisée pour permettre à tous de s'initier et de passer un agréable moment de détente.

Ce n'est plus tout à fait une nouveauté, mais à Longchamps, l'équipe municipale souhaite dynamiser la vie associative et permettre aux habitants de se rencontrer et d'échanger autour de moments conviviaux, sportifs ou culturels.

Pour cette première édition, Nicolas LAINE, maire de la commune, était satisfait de voir les jeunes (et moins jeunes) villageois venir prendre du plaisir : « Cette journée a été organisée aussi dans le but d'une part, d'identifier le nouveau fonctionnement du terrain multisports, et d'autre part, de collecter des recettes par le biais de la buvette mise en place toute la journée pour développer des actions jeunesse sur la commune. ».

Les associations de la commune étaient mises à contribution. Le comité des fêtes organisait le tournoi de pétanque, et le carrefour de l'amitié tenait la buvette.



Il ne restait donc plus qu'à clôturer cette belle journée, par un apéro bien mérité, offert par la municipalité.

Ils habitent Longchamps. Les connaissez-vous ?

Mr Debur. Garage top fuel 27 AUTOS/MOTOS



Sans doute êtes-vous déjà passés devant cette enseigne sans en connaître le propriétaire, sans savoir quels services y sont proposés. Si par contre vous êtes déjà entrés, vous avez rencontré quelqu'un de très disponible, passionné par son métier. Natif de Longchamps, Mr DEBUR Gérard est installé dans son atelier depuis le 1 juillet 1997. Mécanicien puis carrossier de formation, il travaille tout d'abord les voitures puis se diversifie progressivement, offrant des services de réparation moto.

Travaillant seul, il propose principalement des services d'entretien automobile (vidange, freins, échappement, ...). Des pneus de voiture à changer : commandez-les sur un site internet ; ils sont livrés à son adresse et il vous les monte. S'il s'agit de votre moto, sachez qu'il stocke quelques pneus de taille standard.

Dans son garage sont également vendus quelques produits d'usage courant.

Soucieux de préserver l'aspect relationnel avec sa clientèle et de valoriser la qualité de son travail, il tient à ce que son entreprise conserve une taille raisonnable et humaine et compte bien exercer le plus longtemps possible à Longchamps.

Si vous voulez le rencontrer :
Garage top fuel 27 autos/motos
Tel : 02.32.55.51.87
75 rue de Bourgerue
27150 LONGCHAMPS

Horaires d'ouverture : le lundi de 13h30 à 19h,
du mardi au vendredi de 9h à 12h /13h30 à 19h,
et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16 h.

Vous avez une entreprise et vous aimeriez vous faire connaître ?
Laissez vos coordonnées à la mairie ; nous vous contacterons.

Citoyenneté et civisme

La vitesse sur nos routes...

Ces dernières semaines, le Conseil Municipal a été à plusieurs reprises interpellé à propos de **la vitesse excessive de certains conducteurs**, notamment aux abords de l'école.

Pour la sécurité de tous, le Conseil Municipal, rappelle que si le respect des limitations de vitesse s'impose sur l'ensemble de la commune, l'obligation de prudence nécessite bien souvent de rouler à une vitesse bien inférieure au maximum autorisé.

Par ailleurs, le Conseil Municipal, demande à ce que la vitesse maximale de **50 km/h** dans Longchamps et ses 3 Hameaux soit particulièrement respectée.

Le respect du code de la route, des limitations de vitesse, est certes une obligation, mais aussi un comportement citoyen.

Renseignements pratiques

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Afin de garantir toute discrétion, nous vous proposons de prendre contact avec la mairie, qui communiquera vos coordonnées à Madame RETROU (responsable du CCAS). Elle vous rappellera pour convenir d'un rendez-vous.

La mairie :

Les permanences administratives sont ouvertes les mardi et vendredi de 18h à 19h30.

Les permanences du samedi matin vous permettent de rencontrer vos élus. Elles se tiennent de 10h à midi.

Coordonnées :

Tél : 02 32 27 02 08

Mail : mairie.longchamps@wanadoo.fr